

Nombre de Conseillers en exercice : 22

Présents: 18

Votants: 19

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt cinq

Le: 14 Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PASCAL DE SERMET date de la convocation du Conseil Municipal : 01/04/2025

PRESENTS: MM. PASCAL DE SERMET — CLAUDE DULIN - ANNIE THEPAUT — MICHEL BAUVY — FREDERIC DUJARDIN — JEAN-PIERRE ANTONIOLI — NATHALIE ANZELIN — BENOIT AURICES — GILLES BALDAN — JEREMY BANOS — MAGALI CAMINADE — DOMINIQUE DECUPPER — VALERIE DELBOS GREGOIRE — LOÏC HERVOCHE — ORLANE LIRIA — MARINE MAZZACATO — MICHELE MICHALSKI — AUDREY MORET — PAOLA NERIA — RAOUL ROUDET — JEAN-MARIE VANZEMBERG — GHISLAINE VICO

<u>ABSENTS</u>: M. BALDAN - MME DELBOS GREGOIRE - M. HERVOCHE - MME NERIA

PROCURATIONS:

MME NERIA AYANT DONNE POUVOIR A MME THEPAUT

Monsieur Jérémy BANOS a été élu secrétaire,

<u>Madame THEPAUT</u> présente les propositions de la Commission des Finances et du Bureau Municipal pour les subventions aux associations.

OBJET

Budget primitif:

- subvention aux associations
- section de fonctionnement
- section d'investissement
- fongibilité des crédits

Association ACACIA	300,00
Association Aînés Ruraux	100,00
Association APE	200,00
Association AMADEA	100,00
Association Amis de St Cirq	1 160,00
Association Amis et Anciens du COC	160,00
Association JIL Basket	4 630,00
Association Climatologique	200,00
Association Colayrac Country	300,00
Association FNACA	300,00
Association Gymnastique Volontaire	460,00
Association M. et Mme Noël	300,00
Association Mini Atelier	160,00
Association Modern'Jazz	885,00
Association Pétanque Colayracaise	310,00
Association Rugby COC	3 212,00
Association Société de Chasse	300,00
Association Tennis Colayrac	886,00
Comité œuvres sociales	8 086,00
Montreurs d'images	160,00
Musiquenvie	6 738,00
Prévention Routière	300,00
Noste Garona	160,00
TOTAL	29 407,00

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'approuver les subventions aux associations telles que présentées cidessus.

Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	Budget 2024	BP 2025
011 – Charges à caractère général	678 700	700 600
012 – Charges de personnel	1 458 700	1 486 000
014 – Atténuation de produits	500	0
65 – Autres charges de gestion courante	164 328	152 707
66 – Charges financières et exceptionnelles	7 888	7 135
68 – Dotations aux amortissements et provisions	100	0.00
023 et 042 – Dépenses d'ordre	631 143	507 827
Total dépenses de fonctionnement	2 941 359	2 854 269

Recettes de fonctionnement	Budget 2024	BP 2025
002 – Excédent reporté	410 363	366 459
013 – Atténuation de charges	21 000	15 000
70 – Produit des services	181 150	181 650
73 – Impôts et taxes	268 322	253 665
74 – Dotations subventions participations	419 234	392 454
75 – Autres produits de gestion courante	35 100	17 000
731 – Impositions directes	1 606 190	1 628 041
Total recettes de fonctionnement	2 941 359	2 854 269

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide d'approuver la section de fonctionnement du Budget Primitif 2025.

Section d'investissement

Recettes non affectées	BP 2025
001 – Excédent d'investissement reporté	161 325
021 – Virement de la section de fonctionnement	499 343
10222 – FCTVA	60 000
10226 - Taxe d'aménagement	20 000
1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	395 848
28041 – Amortissement participations	8 484
Restes à réaliser 2024	2 077 217
Total recettes non affectées	3 222 217

Dépenses non affectées	BP 2025
2046 – Subventions d'équipement versées	6 984
1641 – Remboursement des emprunts	42 662
Restes à réaliser 2024	2 634 391
Total dépenses non affectées	2 684 037
Solde pour financement des équipements	538 180

Recettes liées à des opérations d'équipement	BP 2025
13461 – DETR (Op n° 118 Salle des fêtes)	13 000
13- Subventions d'investissement reçues	13 000

Opérations d'équipement	BP 2025
Op n° 11 Bâtiments communaux	150 000
Op n° 12 Matériel et mobilier	20 000
Op n° 63 P.I.G. Agenais	5 000
Op n° 111 Belvédère Garonne	120 180
Op n° 116 Etanchéité toiture salle de basket	60 000
Op n° 118 Toiture salle des fêtes	100 000
Op n° 119 Maison route d'Agen	25 000
Op n° 120 Acquisition délaissés RN 21	16 000
Op n° 121 Stade J.P. Séménadisse	15 000
Op n° 122 Aire de jeux	40 000
Total des dépenses d'équipement	551 180

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

Décide :

- d'approuver la section d'investissement du Budget Primitif 2025.
- d'autoriser le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections.

Certifié exécutoire,

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus Pour extrait conforme,

En mairie, le 14 avril 2025 Au registre sont les signatures.

Le Maire Pascal de SERMET Le secrétaire de séance Jérémy BANOS

